

## **Protection cutanée : la méthode de fluorescence de Dermalux comme aide d'instruction pour les employés**

Les employeurs doivent calculer les risques sur le lieu de travail, les évaluer et prendre des mesures pour minimiser les risques. Après l'examen de la substitution et la détermination de mesures techniques et d'organisation, l'équipement individuel de protection constitue un pilier essentiel dans le maintien de la santé du personnel. Les produits de protection cutanée, qui sont mentionnés dans la directive des utilisateurs PSA, mais pas dans la directive des fabricants comme élément de l'équipement individuel de protection, jouent manifestement aussi un rôle dans la pratique d'entreprise. La TRGS 401<sup>1</sup> décrit en la matière l'état de la technique, de la médecine du travail et de l'hygiène au travail et se consacre en détail à l'emploi de produits de protection cutanée.

Le devoir de l'employeur ne s'arrête pas à la simple mise à disposition d'équipement individuel de protection. Il doit aussi instruire son personnel, le documenter et contrôler l'efficacité des mesures de protection choisies. Ce dernier point n'est pas facile en pratique car le succès de mesures de protection des mains et de la peau est synonyme de maintien de la bonne santé de la peau et n'est donc pas spontanément visible ou mesurable. Mais une instruction détaillée est déjà le premier pas vers une efficacité optimale.

Lors de l'instruction, l'employeur doit attirer entre autres l'attention sur les risques et expliquer les mesures préventives – aussi concernant les consignes d'hygiène et l'évitement du contact de la peau. Conformément à TRGS 401 en fait partie l'utilisation correcte des mesures de protection prescrites et e. a. l'utilisation conforme de produits de protection cutanée.

### **Utilisation correcte de produits de protection cutanée professionnels**

L'utilisateur est tenu selon le § 15 de la Loi sur la protection du travail<sup>2</sup> d'utiliser les équipements individuels de protection mis à disposition par l'employeur. Mais même si ceux-ci ont été choisis comme il convient, leur présence sur le lieu de travail et leur utilisation ne sont pas à elles seules les garants de leur efficacité. Les produits de protection cutanée ne peuvent agir parfaitement que s'ils sont appliqués avec conséquence plusieurs fois par jour correctement sur la peau saine et propre. Ceci n'est que trop souvent négligé en pratique.

Les produits de protection cutanée ne peuvent agir en outre que là où ils sont utilisés. Lors de l'application, on oublie souvent les espaces entre les doigts et les bouts des doigts / pli de l'ongle. Ce sont justement les zones où se manifestent en premier des effets d'irritation.

S'il s'avère en pratique, malgré une utilisation de produits de protection cutanée, que le personnel est victime d'affections cutanées fréquentes, il ne faut pas douter en première ligne de l'efficacité du produit. Erreurs d'utilisation, p. ex. application non homogène, utilisation en trop petite quantité et trop rarement sont plutôt la cause de mauvais résultats de protection.

---

<sup>1</sup> Technische Regel für Gefahrstoffe (TRGS) [Règle technique pour les matières dangereuses] 401 : Risque par contact cutané Recherche – Jugement – Mesures

<sup>2</sup> Loi sur la réalisation de mesures de la protection du travail pour l'amélioration de la sécurité et de la protection de la santé des employés au travail (Arbeitsschutzgesetz - ArbSchG) [Loi sur la protection du travail] du 7 août 1996 (BGBl. I p. 1246), amendée par l'Article 9 de la loi du 27 septembre 1996 (BGBl. I p. 1461)

## La méthode de fluorescence selon Elsner / Wigger-Alberti

Dans les cercles d'experts, on recommande depuis longtemps pour les instructions/formations de rendre visible l'utilisation correcte de produits de protection cutanée et il est aussi mentionné dans la TRGS 401 que l'application correcte de produits de protection cutanée voire le nettoyage efficace de la peau par l'utilisation de préparations fluorescentes peuvent être pratiqués sous lumière UV.

En effet, la visualisation de l'utilisation correcte d'un produit de protection cutanée est établie en tant qu'étape importante et didactiquement judicieuse dans le sens d'une efficacité optimale. La méthode de fluorescence est depuis des années un élément convaincant des formations sur la protection cutanée et l'hygiène. Elle offre de nombreuses possibilités d'emploi et devrait (doit !) donc faire partie de toute formation et instruction du personnel sur la protection cutanée.

La méthode de fluorescence a été développée et scientifiquement évaluée par le Prof. Dr. med. Peter Elsner et le Dr. med. Wigger-Alberti. Elle est devenue partie intégrante de la technique et praticable sous le nom Dermalux® de la KBD GmbH, Weinheim, qui a lancé sur le marché des concepts d'enseignement ainsi que les appareils UV sûrs d'utilisation et les produits de test nécessaires.

Le déroulement de la méthode est simple : des produits de test fluorescents spécialement conçus et donc invisibles à la lumière normale sont appliqués sur les mains comme dans le travail quotidien. Puis celles-ci sont examinées dans la Dermalux®-Checkbox ou dans l'appareil Derma LiteCheck®. Les zones traitées de la peau sont blanches dans la lumière UV tandis que les zones non traitées restent foncées et se détachent en contraste.



Fig. 1 : Utilisation de la méthode de fluorescence avec le système Dermalux®

Exemples de possibilités d'emploi dans le domaine de l'hygiène des mains et de la protection de la santé ainsi que dans le contrôle de la qualité et la prévention sont entre autres :

- Visualisation de la qualité de l'application des produits de protection cutanée (contrôle de la protection cutanée)
- Contrôle du lavage et du séchage des mains
- Visualisation de la désinfection des mains
- Mise en évidence de contaminations croisées
- Exercices avec des gants

Avec la méthode de fluorescence Dermalux®, processus et exercices peuvent être standardisés dans des formations. Les situations de formation sont ainsi reproductibles et le succès d'apprentissage est mesurable.

### **La sécurité de votre côté !**

Le fabricant du système Dermalux® rapporte qu'en pratique aujourd'hui encore, des sources UV et baumes de test « faits soi-même » sont utilisés. Ce qui a non seulement un impact non professionnel sur les participants aux formations mais recèle aussi des risques sérieux et doit être évité pour des raisons de santé et de sécurité ! Chacun devrait penser que les rayons UV – utilisés de façon incontrôlée – peuvent entraîner des dommages irréversibles pour la peau et les yeux. Les produits fluorescents peuvent aussi avoir un impact négatif sur la santé – selon la substance et la concentration !

Notamment lors des mesures de formation, la sécurité des utilisateurs devrait être au premier plan. La méthode et les systèmes de produits Dermalux® requièrent une réalisation conforme au but des tests et en dehors de la facilité d'utilisation, ils se concentrent notamment sur la sécurité de l'utilisation. La source UV est choisie concernant la puissance lumineuse et l'emplacement dans la checkbox de manière à ce que la peau ne soit pas sollicitée et qu'il ne soit pas possible de regarder directement dans la lumière UV. En même temps, les appareils ont été conçus de manière à ce qu'il soit possible d'avoir des conditions lumineuses idéales pour examiner les mains même s'il fait très clair, les produits de test étant adaptés en conséquence sur la technique dans la puissance lumineuse.

Les produits de test de Dermalux® ont été conçus conformément à la Directive sur les produits cosmétiques, sont produits selon GMP et offrent ainsi une sécurité particulière aussi dans le sens d'une bonne tolérance.

Les tests de fluorescence Dermalux® sont évalués scientifiquement, standardisés et reconnus comme méthode dans les cercles spécialisés au niveau international.

### **Vous avez le choix : formations de groupes ou instructions individuelles ?**

La Dermalux®-Checkbox classique Multimédia pour le fonctionnement par caméra a fait ses preuves depuis des années, notamment pour les formations de groupes, les grandes présentations et comme kit de formation « fixe ». Un vaste choix d'accessoires est disponible.



Fig. 2 : formation de groupe avec le système Dermalux®

Une nouveauté a été développée notamment pour des instructions dans un cadre restreint, p. ex. instructions individuelles, contrôles du médecin du travail ou examens préventifs de la médecine du travail : « Derma LiteCheck® ». Il s'agit ici d'un appareil d'entraînement d'un format de classeur spécialement conçu pour l'emploi mobile.



Fig. 3 : Derma LiteCheck® – Appareil UV au format de classeur

Derma LiteCheck® est maniable, léger et prêt à l'emploi immédiat en tout lieu. L'appareil offre non seulement les mêmes atouts techniques et de sécurité que la Dermalux®-Checkbox mais convient aussi aux petits budgets.

## Conclusion

La méthode de fluorescence Dermalux® a fait ses preuves depuis longtemps. Elle offre la possibilité d'une instruction du personnel variée et encourageant la discussion. L'examen de ses propres mains génère un effet émotionnel très personnel chez l'utilisateur. Il se rappellera toujours de l'image de ses propres mains. L'impact de formation est donc beaucoup plus fort que les mots.

Il s'est avéré en pratique que le personnel qui a été formé ou instruit de manière « interactive » avec la méthode Dermalux® a une attitude beaucoup plus positive face aux mesures de protection cutanée et d'hygiène des mains et les utilisent aussi avec plus de conséquence.

La visualisation communicative d'un sujet qui est encore sous-estimé en pratique même après information intensive – la réalisation correcte de mesures de protection cutanée – est désormais possible avec le nouveau Derma LiteCheck aussi dans l'emploi mobile, rapidement, sûrement et à bon marché.

L'exercice de l'utilisation correcte de produits de protection cutanée voire le nettoyage correct des mains au moyen de la méthode de fluorescence devrait faire partie de toute instruction (de sécurité). Pour tous les responsables dans la protection du travail – surtout ouvriers qualifiés de la sécurité, médecins d'entreprise et du travail, l'emploi de la méthode avec les systèmes Dermalux®- / Derma LiteCheck® est recommandé comme une pratique allant de soi.

Frank Zuther  
six senses  
zuther@six-senses.de

Co-auteur :  
Karin Bartling-Dudziak  
kbd@dermalux.de